

pages 6 et 7

Faire de la truffe une destination touristique

page 3

Investir et sauvegarder le patrimoine

Point route sur les chantiers et projets

Salle des fêtes de Saint-Hilaire, cuisines des salles des fêtes, plantations et projet de logements inclusifs et intergénérationnels à La Vayssade...

Lire page 3

« Arrêt » du PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est presque bouclé ! Après plusieurs années d'études et de diagnostics, le règlement écrit et le zonage sont quasiment finalisés...

Lire page 8



**Chères Lalbenquoises,
Chers Lalbenquois,**

L'année 2024 qui commence se présente sous un jour morose : la situation climatique devient clairement problématique ; la crise migratoire qui lui est en partie liée s'aggrave elle aussi puisque les zones inhabitables s'étendent de plus en plus ; la démocratie recule dans de nombreux pays du monde avec ce que cela suppose de violences contre les populations.

Alors que faire ? Devons-nous rester paralysés par cette situation ? Je ne le pense pas.

Même si ce n'est pas facile, il nous faut accueillir la nouvelle année de la manière la plus positive possible tout en gardant les yeux ouverts sur un contexte particulièrement rude, avec ses conflits, ses haines, ses violences y compris dans notre pays.

Restons modestes. Peut-être qu'une solution se trouve au niveau de la plus petite unité administrative : la commune. A notre échelle, essayons ensemble de rendre la vie plus douce et plus joyeuse pour l'ensemble de nos concitoyens. Début 2020, pour mes collègues et moi-même, la devise était « Demain Lalbenque Ensemble ». Je crois qu'aujourd'hui plus que jamais il nous faut affirmer : « Maintenant, continuons à construire Lalbenque ensemble », car agir ensemble me paraît une bonne manière de trouver du réconfort.

Il suffit de regarder l'agenda des premiers mois de 2024 pour constater que les occasions de rencontres, de réjouissances et de partage seront nombreuses, grâce aux infatigables bénévoles des associations que je remercie chaleureusement.

Alors restons optimistes. Je vous souhaite donc à toutes et à tous une bonne année 2024 : santé, succès, bonheur.

Sincèrement à vous,

Liliane Lugol, maire de Lalbenque.



Principales décisions du conseil municipal

Conseil municipal du 6 octobre 2023

Solidarité avec les sinistrés

Deux aides ont été votées par la commune pour les sinistrés du séisme au Maroc et des inondations en Libye pour un total de 2000 € versés à l'association des maires de France.

Conseil municipal du 17 octobre 2023

Le programme Petites Villes de Demain se concrétise

avec une étape importante : la validation de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Ce document définit tous les projets de la commune qui permettront de renforcer sa fonction de centralité pour le territoire.

Les accompagnateurs dans les bus scolaires sont de retour.

Après trois ans de négociations, la commune a obtenu l'accord de quatre communes sur six pour recruter des accompagnateurs. Une convention est signée avec la région pour obtenir une aide financière.

Conseil municipal du 1er décembre 2023

Marché aux truffes

Les conventions, règlements et présentation des projets de la saison 2023-2024 ont été votés. (voir dossier p. 6 et 7)

Conseil municipal 8 décembre 2023

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) : un avis sur le projet d'arrêté du PLUI a été voté (voir article p. 8)

La Convention Territoriale Globale (CTG) a été validée par le Conseil Municipal. Il s'agit d'un projet de territoire à l'échelle de la communauté de communes concernant le maintien et le développement des services aux familles, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, ...

Retransmis en direct sur la page Facebook @mairiedelalbenque.



Investir tout en sauvegardant le patrimoine

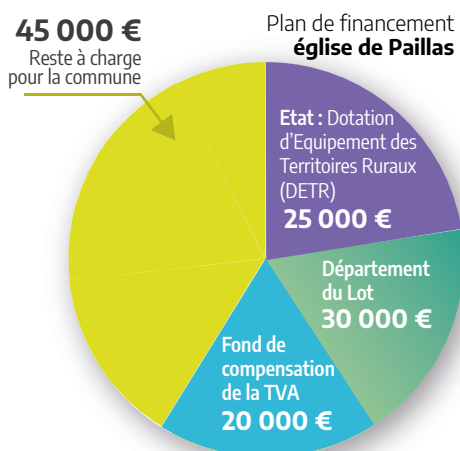
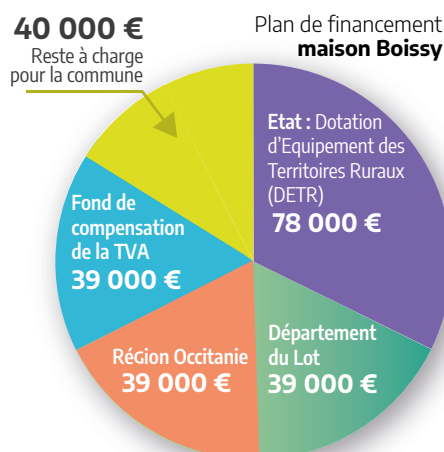
Le Conseil municipal du vendredi 12 janvier a voté les investissements pour l'année 2024, notamment tournés vers la sauvegarde du patrimoine historique communal.

Restauration de la maison Boissy

La plus ancienne maison de Lalbenque date du XVIème siècle. Elle appartient à la commune depuis plus de 30 ans et sera restaurée dans le respect de son histoire architecturale. Une étude de l'architecte du patrimoine Gaëlle Duchène a permis d'établir la liste des travaux qui permettront d'achever sa restauration : sécurisation des fissures, ravalement des façades, électricité, plomberie, accessibilité, embellissement. Après la rénovation de la toiture en février 2023 pour un coût de 75 800 € TTC, un nouveau plan de financement a été voté à hauteur de 235 000 € TTC. Une fois rénovée, la maison pourra servir de salles d'exposition ou de réunion.

Sauvegarde de l'église de Paillas

L'église Sainte-Croix de Paillas a été construite en 1868 sur un édifice déjà présent au XIVE siècle. Elle possède encore tous ses attributs architecturaux et mobiliers, ce qui en fait un ouvrage de qualité, mais dont l'état est inquiétant et nécessite une restauration. En 2022, la municipalité a lancé une étude dans ce sens. Les principaux problèmes concernent le mauvais état des toitures et des contreforts dont certaines pierres ont gelé. L'intérieur présente aussi des désordres : vitraux cassés, installations électriques non conformes, infiltrations, décors peints très abîmés. L'étude évaluée à 780 000 € TTC le budget total de la rénovation. Cette somme très importante sera répartie sur de nombreuses années. La première tranche de travaux est lancée en 2024 avec la restauration des toitures, afin de mettre le bâtiment hors d'eau. Elle représente un budget de 120 000 € TTC. L'église de Paillas n'est ni inscrite, ni protégée. Elle fait partie des nombreuses églises qui finissent parfois par disparaître. Le projet est faiblement subventionné mais la commune de Lalbenque veut sauver cet édifice et organisera avec les habitants volontaires un appel aux dons avec la Fondation du Patrimoine.





Saint-Hilaire : sécurisation et isolation de la salle des fêtes

A l'automne dernier, les travaux allaient bon train autour de la salle des fêtes de Saint-Hilaire. Après le changement des radiateurs, l'isolation par l'extérieur a été réalisée, l'occasion aussi d'embellir le bâtiment. Un trottoir a également été créé, facilitant les cheminements entre le nouveau parking et la salle des fêtes, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Depuis 2020, la commune investit largement à Saint-Hilaire, avec l'aménagement de la place de hameau, du parking et du trottoir, la restauration du calvaire, la rénovation de la salle des fêtes et du logement social à l'étage, pour un total de 283 000 € TTC.

Equipement des cuisines des salles fêtes

Du nouveau matériel a été acheté pour équiper correctement les cuisines des deux salles des fêtes de la commune avec deux pianos à gaz et un frigo pour un montant de 7500 € TTC. L'installation électrique de la cuisine de la salle des fêtes de Saint-Hilaire n'étant pas conforme, des travaux complémentaires seront réalisés au premier trimestre 2024 pour la mise en service définitive du matériel.

Point route sur les chantiers et projets

Plantations

autour du pigeonnier

Les actions de végétalisation des espaces publics se poursuivent en ce début d'année 2024 autour du pigeonnier avec la plantation de 60 mètres de haies et de 6 arbres de haut jet. Ces plantations sont réalisées avec l'accompagnement de l'association Arbres Haies et Paysages 46. Une partie des plantations est réalisée avec les habitants et les écoles dans le cadre d'un atelier de sensibilisation au rôle des haies.

La Vayssade : projet de création de logements inclusifs et intergénérationnels

Rénovation nécessaire de cette ancienne école publique, réponse aux besoins de la population sénior du territoire... Et si La Vayssade devenait un lieu d'« habitat inclusif » ?

Un premier projet de rénovation abandonné

En 2019, la précédente municipalité avait sollicité des subventions pour rénover La Vayssade, composée de 4 logements sociaux. Mais ce projet a dû être abandonné : les travaux d'isolation par l'extérieur qu'il prévoyait ne sont pas autorisés par l'Architecte des Bâtiments de France dans la zone protégée de l'église et l'installation prévue de nouvelles chaudières à gaz n'est plus souhaitable, ce système de chauffage étant désormais non recommandé, comme l'a confirmé Quercy Energies.

Le projet de logements inclusifs proposé par un groupe de citoyens

En 2022, un groupe de citoyens, élus ou non, acteurs de la santé ou associatifs, s'est constitué à l'initiative de la mairie dans le cadre de la « Fabrique Prospective ». Il s'agit d'un programme national de réflexion sur le thème : *être sénior demain dans une petite ville, dans un monde en transition*. Le groupe s'est réuni pendant un an et a identifié comme action principale à mener à Lalbenque, pour la qualité de vie des seniors dans le futur, la création de logements inclusifs et intergénérationnels à La Vayssade.

Depuis, la commune a acquis le terrain limitrophe à La Vayssade d'une superficie de 1500 m² avec le soutien de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie. Elle a ensuite lancé une étude du projet avec l'association Soliha, acteur national important de l'habitat privé à vocation sociale.

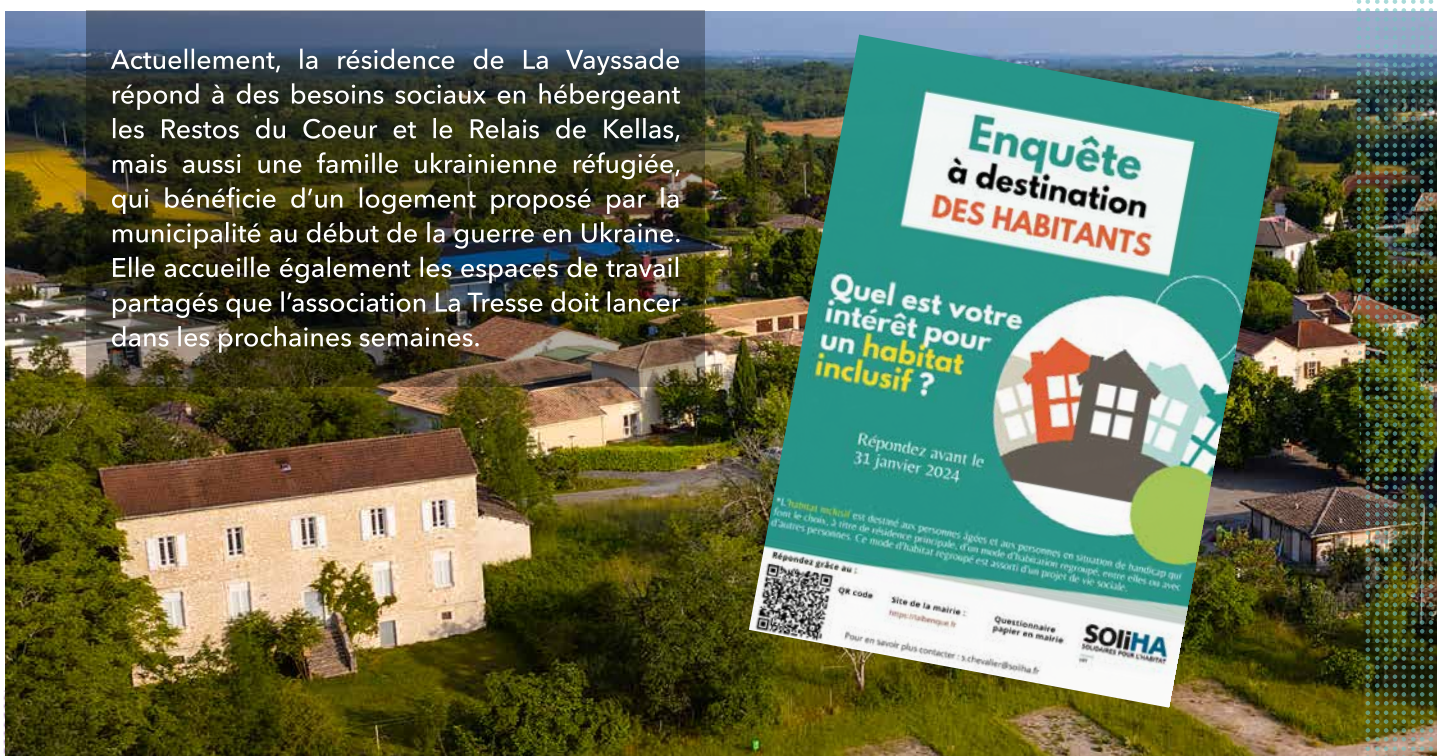
Une étude du projet entièrement financée

La commune a été retenue dans deux appels à projet qui subventionnent en totalité l'étude menée par Soliha, l'un porté par la Banque des territoires, l'autre par le Fonds d'appui pour les territoires innovants seniors du Réseau des Villes Amies des Aînés.

Pour réaliser cette étude, nous avons besoin de votre avis !

Répondez au questionnaire joint à ce journal, transmettez-le par mail à mairie@lalbenque.fr ou déposez-le au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Actuellement, la résidence de La Vayssade répond à des besoins sociaux en hébergeant les Restos du Coeur et le Relais de Kellas, mais aussi une famille ukrainienne réfugiée, qui bénéficie d'un logement proposé par la municipalité au début de la guerre en Ukraine. Elle accueille également les espaces de travail partagés que l'association La Tresse doit lancer dans les prochaines semaines.



Construire une véritable destination touristique autour de la truffe

Un Comité de pilotage pour réunir tous les acteurs de la truffe

En septembre 2023, la mairie de Lalbenque a créé un Comité de pilotage réunissant la Commune de Lalbenque, l'Office de tourisme Cahors-Vallée du Lot, l'Association des trufficulteurs de Lalbenque et des Causses du Quercy, le Site Remarquable du Goût du marché aux truffes de Lalbenque et le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Ce comité a pour but de structurer la truffe à Lalbenque, renforcer et développer son image, coordonner l'action des différents acteurs et mettre ainsi en œuvre les conditions favorables à la création d'une véritable destination touristique. Grâce à la truffe, Lalbenque bénéficie d'une renommée nationale et au-delà, c'est une chance unique pour développer l'attractivité du village.

A savoir :

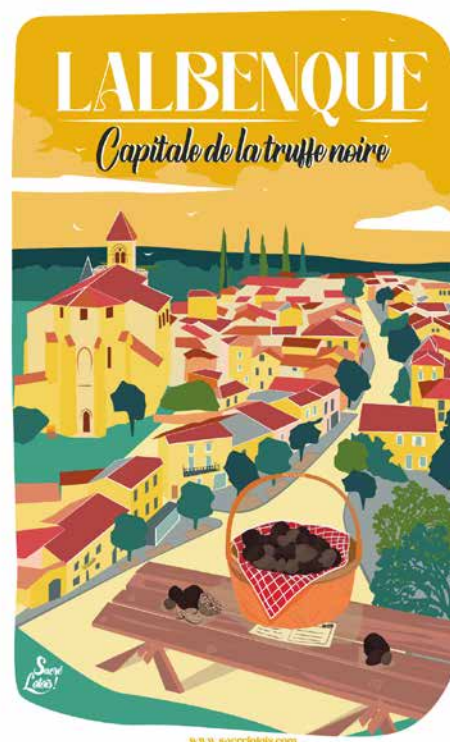
La dynamisation du marché aux truffes et le développement du tourisme sont des actions inscrites dans l'Opération de Revitalisation du Territoire, rédigée dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » et votée par le conseil municipal du 17 octobre 2023.

Objectif annoncé du Comité de Pilotage nouvellement créé autour de la truffe : faire de Lalbenque et son marché une véritable destination touristique. 3 actions sont lancées : on vous dit tout.

1. Structurer

Quelques points devaient être formalisés pour avancer ensemble, c'est chose faite, avec :

- La rédaction d'un nouveau règlement municipal pour le marché aux truffes de gros
- La création d'un règlement municipal pour le marché aux truffes de détail contrôlé
- La mutualisation des supports de communication
- La création d'un site internet, capitalede.latruffe.lalbenque.fr, porté par la commune, pour relayer toutes les actualités des acteurs de la truffe
- Le développement de l'animation et la communication



2. Valoriser, communiquer

Une collection de produits dérivés autour de la truffe

La commune s'est associée à l'entreprise martelaise Sacré Lotois ! pour proposer une collection de produits dérivés à l'effigie de la « Capitale de la Truffe Noire ». Les visiteurs peuvent maintenant ramener un souvenir de leur visite de Lalbenque, en plus des truffes achetées sur le marché...

Mugs, cartes postales, affiches, magnets, porte-clés, boîtes à sucre, tabliers, torchons à carreaux. Huit commerçants du centre bourg participent à ce partenariat et proposent ces produits dans leur établissement. La commune a financé le graphisme et les présentoirs.

Où les trouver ? La Truffière de Floriane, Quincaillerie Besnard, SPAR, Au Goût D'aujourd'hui, L'Encantado, bureau de tabac O'Mélano, Fleurs et Sens, Hôtel La Tissandière mais aussi dans les boutiques de Sacré Lotois à Cahors et Martel, en ligne sur le site de Sacré Lotois et enfin dans les bureaux de l'Office de tourisme, Cahors, Montcuq et Saint-Cirq-Lapopie.

Les médias au rendez-vous

Comme tous les ans, Lalbenque se hisse dans les actualités nationales avec l'ouverture du marché aux truffes. De nombreux médias y étaient : TF1, France 2, France 5, Via Occitanie et la presse locale. Ce « marché unique au monde », comme TF1 l'a nommé dans son édition de 13h, fera l'objet dans les semaines à venir, d'une couverture médiatique importante sur France Télévision dans un programme présenté par Stéphane Bern.



3. Animer

Les mardis truffe, au programme tous les mardis

- **de 13h 30 à 17h**, ouverture de la Maison de la truffe, rue du Marché aux truffes
- **à partir de 13h 30**, dégustation de truffe, dans la halle de la mairie avec des chefs cuisiniers et pâtisseries du département. Elle est accompagnée cette année de dégustations de vins de Cahors.
- **14h 30**, ouverture du marché aux truffes de détail contrôlé dans la halle
- **14h45**, ouverture du marché aux truffes de gros pour les professionnels
- **15h**, ouverture du marché aux truffes de gros pour les particuliers
- **15h 30**, démonstration de cavage dans une truffière naturelle, rendez-vous devant la Maison de la truffe
- **Durant les vacances scolaires toutes zones confondues à 10 h**, balades commentées autour de la truffe avec l'Office de tourisme Cahors Vallée du Lot (infos et réservation au 05 65 53 20 65).

Mireille Dumas et Michel Trama, marraine et parrain de la saison !



Mireille Dumas, journaliste, réalisatrice et animatrice de télévision et Michel Trama, chef doublement étoilé du restaurant l'Aubergade à Puymirol (47), parrainent cette saison de la truffe. Ils seront présents à la fête de la truffe fin janvier.

La fête de la truffe, les 26 et 27 janvier

Conférence, défi du chef, balade commentée, apéritifs, messe des trufficulteurs, démonstration de cavage, expositions : la truffe sera à l'honneur durant tout le week-end. Deux repas sont au programme : un repas dansant le samedi soir et un repas gastronomique le dimanche midi. Informations et réservations auprès de l'association des trufficulteurs de Lalbenque au 06 07 79 52 11.

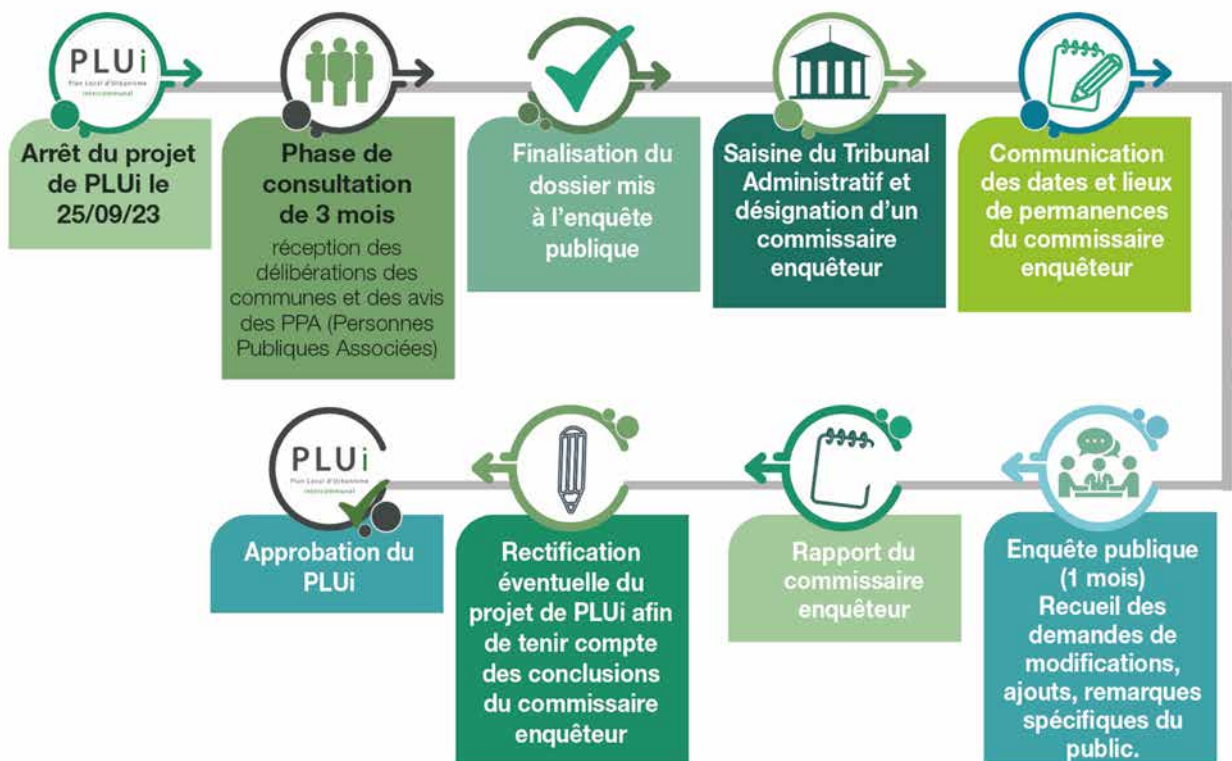
Toutes les actualités sur la truffe sur le nouveau site internet
capitaledelatruffe.lalbenque.fr !



« Arrêt » du PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en phase d' « arrêt », ce presque bouclé !

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document de planification qui remplace le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui ne concernait que l'échelon communal. Après plusieurs années d'études et de diagnostics, le règlement écrit et le zonage sont quasiment finalisés.



L'avis de la commune de Lalbenque

Le conseil municipal a délibéré sur le projet d'arrêté du PLUI lors de sa séance du 8 décembre 2023. Le conseil a décidé à la majorité des voix de rendre un avis favorable pour le PLUI assorti de plusieurs observations. Elles concernent essentiellement :

- la zone artisanale de Lissaure
- des modifications concernant certaines zones constructibles bénéficiant d'orientations d'aménagement programmées (OAP)
- des modifications concernant la catégorie du zonage
- la demande de révision du règlement écrit, pour mieux protéger les granges dans le cadre de changements de destination

Tous les documents sont consultables sur le site internet de la Communauté de Communes de Lalbenque-limogne, www.cc-lalbenque-limogne.fr, dans le menu : "Aménagement et environnement" puis "Urbanisme". Attention, aucune réclamation ne peut être faite à la commune, ni même à la communauté de communes. Seul le commissaire enquêteur pourra recueillir les demandes au moment de l'enquête publique.



Les commissions participatives en lumière

Le 3 février, forum des commissions

À Lalbenque, 5 commissions participatives composées d'habitants, élus et non élus se réunissent régulièrement pour étudier et faire avancer des projets variés. Le 3 février prochain, les commissions se réuniront, à la Halle, pour un forum ouvert de 9h 30 à 12h : chaque commission présentera ses travaux et ses projets, et des membres de la commission seront présents pour répondre aux questions, engager le dialogue.

RDV Samedi 3 février de 9h30 à 12h, halle de la mairie

La commune vous écoute, vous répond et vous informe !

Site internet, application mobile, journal municipal... comment trouver la bonne information ?

Samedi 2 mars, des élus vous proposent un atelier pour comprendre comment trouver les informations qui vous intéressent. Une aide technique sera possible pour installer sur votre téléphone l'application Intramuros.

RDV Samedi 2 mars de 9h30 à 12h, halle de la mairie

Le Plan Communal de Sauvegarde prend forme

Et si vous étiez relais de quartier ?

Après la réunion publique du 17 novembre 2023 sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), le groupe d'élus chargé de son élaboration recherche des relais de quartier sur la commune de Lalbenque. Des flyers sont à la disposition dans les commerces. **Pour tout renseignement s'adresser à la mairie avant le 31 mars 2024.**

Forum des commissions participatives



Lalbenque

Samedi 3 février 2024
de 9 h 30 à 12 h à la Halle de la mairie

Échangez avec les membres des commissions municipales sur les projets de la commune

Organisé par la Mairie de Lalbenque

Mobilisés pour Octobre Rose !

De nombreux participants pour le soutien de la lutte contre le cancer du sein.

En 2023, la commune s'est engagée pour Octobre Rose : mise en lumière de la mairie, randonnée caritative, conférence. Cette action de sensibilisation au dépistage et au soutien de la lutte contre le cancer du sein s'est faite en collaboration avec l'Association Les Milles Pattes qui a organisé la randonnée. 50 participants ont parcouru environ 7 km et permis de rassembler la somme de 300 €.

La mobilisation s'est prolongée avec une trentaine de personnes venues assister à la conférence du Dr Donadio (ancien médecin hématologue et cancérologue au CHU de Montpellier) : « le Cancer du sein : avant, pendant et après ».





Des actions à destination des seniors le bilan 2023 du CCAS

Une participation importante au goûter du CCAS... qui sera bientôt renouvelé !

Mardi 14 novembre, le Centre communal d'action sociale organisait son repas dansant suivi d'un goûter, pour les personnes de la commune et des communes voisines ayant plus de 65 ans à la salle des fêtes de Saint Hilaire. Une ambiance chaleureuse qui a permis à tous de passer un agréable moment. Cette année, ils étaient 96 à venir déguster le repas préparé par un traiteur et servi par l'équipe du CCAS, et 144 à danser sur les musiques de Sylvie Nauges.

Face à ce succès, le CCAS renouvèle son goûter dansant à la sortie de l'hiver. Le prochain goûter aura donc lieu le 29 février à 14h à la salle des fêtes de Saint-Hilaire et sera animé par Sylvie Nauges.

En décembre 2023, plus de 110 colis* ont été distribués aux personnes de la commune de plus de 80 ans, seul ou en couple. L'ensemble des résidents de la Marpa ont également reçu ce colis. Il contenait des biscuits de la Biscuiterie Fine de France de Fontanes et du pâté au foie gras. Les enfants des écoles primaires publique et privée ont fabriqué des marque-pages et des cartes de vœux intégrés aux colis. Cela a donné lieu à un moment d'échanges avec les élus ou non élus venus leur rendre visite avant les fêtes de fin d'année.

** Le CCAS s'appuie sur les listes électorales pour la distribution des colis. Si vous avez plus de 80 ans, que vous êtes résident permanent sur la commune mais pas encore inscrit sur les listes électorales vous pouvez vous signaler en mairie.*

REPAS DANSANT DU CCAS

Judi 29 février
14h : goûter dansant

Salle des fêtes de Saint-Hilaire

Lalbenquois 8€
Extérieurs 12€

Réservation obligatoire
avant le 26 février



État Civil

Ils nous ont quitté en 2023

Jacqueline Gaudin-Miquel (30/06)
Marcel Desplats (02/08)
Odile Lezouret-Desplats (09/08)
Marcel Oosthuyse (20/08)
Lucette Lavergne-Ambialet (19/09)
Thierry Raynal (25/11)

Ils sont nés en 2023

Zack Bastit (25/03)
Louise Boisset (05/06)
Léo Vincent (14/10)
Alix Gontier Vernet (26/10)

Ils se sont mariés en 2023

Cristel Martinez et Jean
Claude Sadot (24/06)
Valérie Cauwet et Jan-
Mikael Stevens (08/07)
Marie Besnard et Cédric
Bourgno (26/08)

Les annonces de l'état civil sont publiées après consentement des intéressés.

Elections européennes le dimanche 9 juin 2024

Tout ce qu'il faut savoir pour participer au scrutin !

3 mai 2024 : date limite d'inscription sur les listes électorales pour participer au vote

La démarche d'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer directement auprès du secrétariat de la mairie ou encore plus facilement, en ligne grâce à au portail dédié :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

A noter : pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est le mercredi 1er mai 2024.

Même si vous pensez ne pas être concernés par ces démarches, nous vous recommandons de vérifier votre inscription électorale si vous avez récemment changé de lieu de résidence. Si vous avez atteint l'âge de 18 ans, vous êtes d'office inscrit sur les listes électorales (vérification conseillée).

La semaine avant le scrutin : derniers jours pour faire sa procuration

Il suffit de choisir un électeur à qui l'on confie son vote, qui se rendra au bureau de vote à votre place. Pour faire une procuration il faut se rendre dans un tribunal d'instance, un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie nationale. Bien qu'en théorie, cette procuration puisse être enregistrée jusqu'à la veille du scrutin, pour éviter toute mésaventure et s'assurer que la mairie ait le temps de traiter la procuration, mieux vaut s'y prendre au moins quelques jours à l'avance.



Tribune de l'opposition

Un COPIL sans pilote ?

Il y a un an, nous avons contesté la précipitation avec laquelle la mairie de Lalbenque avait nommé une nouvelle association pour l'organisation du marché aux truffes. La raison était soi disant, de dynamiser ce marché... L'éviction du syndicat des trufficulteurs laissait penser à des temps difficiles et conflictuels. Un an après, en ce début de saison, il est temps de dresser un premier bilan. Les temps difficiles se précisent avec l'organisation d'un marché parallèle aux portes de notre commune. L'association nommée l'an passé, a visiblement besoin d'aide ! Ce n'est pas un désaveu mais la municipalité a donc créé un COPIL (COmité de PILotage). Les élus du groupe LPT n'ont pas pris part à la création de ce COPIL, puisque madame le maire en conseil municipal, a déclaré les avoir... OUBLIES ! Tous ces rebondissements autour de la truffe écornent sérieusement l'image de Lalbenque. Tout ce que nous ne souhaitons pas !

Au seuil de cette nouvelle année 2024, le groupe Lalbenque Pour Tous adresse ses meilleurs vœux aux lalbenquoises et lalbenquois. Dans un contexte national et international plutôt morose, prenons soins de nos proches, partageons nos compétences et savoir faire pour construire un avenir plus serein.

Les élu(e)s de Lalbenque pour Tous restent à votre écoute.



Agenda

- 26 jan** **Jeux, bricolage et galette**
Organisé par Lou Amics del País
Salle des fêtes de Saint-Hilaire
- 28 jan** **Cinélot : « Empire of light »**
à 16h Maison communautaire
- 3 fév** **Forum des commissions participatives**
de 9h30 à 12h, Halle de la mairie
- 3 fév** **Assemblée Générale de La Tresse**
à partir de 15h30, Halle de la mairie
- 9 fév** **Jeux et bricolage**
Organisé par Lou Amics del País
Salle des fêtes de Saint-Hilaire
- 14 fév** **Cinélot enfants : « Linda veut du poulet »**
à 14h30 Maison communautaire
- 23 fév** **Jeux et bricolage**
Organisé par Lou Amics del País
Salle des fêtes de Saint-Hilaire
- 25 fév** **Cinélot : « L'enlèvement »**
à 16h Maison communautaire
- 29 fév** **Goûter dansant du CCAS**
Animé par Sylvie Nauges
Salle des fêtes de Saint-Hilaire
- 2 mars** **Atelier communiquer avec la mairie**
de 9h30 à 12h, halle de la mairie
[Voir article p.9](#)
- 2 mars** **Ludothèque de La Tresse**
à 14h à la halle de la mairie
- 8 mars** **Journée des chorales occitanes**
Avec l'association Sulpic
- 9 mars** **Jeux et bricolage**
Organisé par Lou Amics del País
Salle des fêtes de Saint-Hilaire
- 16 mars** **Ouverture de la pêche**
Avec le Club de pêche au Lac de Marcenac
- 16 mars** **Fête du Livre Jeunesse**
Organisé par Le Livre une aventure,
salle des fêtes de Lalbenque
- 22 mars** **Jeux et bricolage**
Organisé par Lou Amics del País
Salle des fêtes de Saint-Hilaire
- 24 mars** **Ciné Lot : « Le théorème de Marguerite »**
à 16h Maison Communautaire
- 24 mars** **Vide-grenier**
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves, espace du Mercadiol
- 13 avr** **Ludothèque de La Tresse**
à 14h à la halle de la mairie
- 27 avr** **Exposition des adhérents de l'ALCEP**
Halle de la mairie
- 25 mai** **Fête de la nature**

Publication de la Mairie de Lalbenque - Tirage sur papier 100% recyclé : 1100 exemplaires
Directeur de la publication : Liliane Lugol - Maquettage et graphisme : Les Diodes - Impression : ESAT de Boissor

Rendez-vous sur www.lalbenque.fr

05 65 31 61 17 - email : mairie@lalbenque.fr



@mairiedelalbenque



Téléchargez
gratuitement
Intramuros
Lalbenque
ou flashez ce
QRcode

12